

Sainte Soulle

FLASH INFOS
JUIN 2021

Vous avez reçu une lettre d'information de la société Eolise qui vous présente sa démarche vertueuse pour la mise en œuvre de parc Eolien. Cette analyse n'est pas partagée par la Municipalité, mais également par l'ensemble des communes concernées par le projet, elles se sont toutes exprimées contre. Nous sommes tous conscients de la nécessité de développer les énergies renouvelables, mais cela ne doit pas se faire de façon anarchique.

Aujourd'hui, ce n'est pas une société qui travaille sur cette zone géographique, mais au minimum trois et si vous superposez l'intégralité des projets, vous obtenez une saturation du paysage et un encerclement. Comme nous l'avons fait, au travers de publication et réunion publique, nous continuerons à vous informer et vous pouvez compter sur notre vigilance.

Le cahier des charges doit être construit par les habitants et non les opérateurs !

Restaurant scolaire

du nouveau à la cantoché !

La loi EGALIM qui vise notamment à renforcer la qualité des produits pour une alimentation saine, durable et accessible à tous, a un autre but sur le long terme : combattre des fléaux tels que le gaspillage alimentaire.

Un diagnostic est en cours de réalisation sur l'analyse des pratiques ayant une influence sur le gaspillage alimentaire. Ce travail est effectué avec le soutien des services déchets de la CDA.

Cela nous permettra :

- D'identifier les causes du gaspillage
- De concevoir et mettre en œuvre un plan d'actions efficace
- De pérenniser les résultats obtenus

A titre d'exemple, pour un restaurant d'école primaire de 200 élèves, le gaspillage représente en moyenne, sur une année, 3,4 tonnes, soit l'équivalent de 13 800 repas gaspillés pour un coût moyen de 20 000 €/an.



Des pesées ont été effectuées sur deux semaines au niveau de la cuisine centrale.

Ces chiffres seront analysés et nous permettront de mettre en place un plan d'actions afin :

- d'intégrer la réduction du gaspillage alimentaire dans les pratiques de la structure
- de sensibiliser les professionnels et les convives au gaspillage, à la valorisation de l'alimentation
- de réduire au maximum le gaspillage dans les assiettes pour ajuster au mieux les commandes

Pour accompagner cette démarche, des bacs à compost ont été installés sur notre site de production dans le centre-bourg.

Fête de la musique

La Municipalité et le Comité des Fêtes organisent samedi 19 juin la fête de la musique ! Dans l'attente des protocoles sanitaires, le programme vous sera communiqué une semaine avant sur le site internet de la Mairie, l'application PanneauPocket, les réseaux sociaux et les panneaux lumineux. En attendant de nous retrouver, restons connectés.

Mairie de Sainte-Soulle

39 rue de l'Aunis, 17220 Sainte-Soulle - 05 46 37 00 35
mairie@sainte-soulle.fr - www.sainte-soulle.fr

Horaires d'ouverture au public

Lundi : 8h30-12h30 et 16h-19h
Mardi : 8h30-12h30 et 13h30-17h30
Mercredi : 8h30-12h30
Jeudi : 8h30-12h30 et 16h-19h
Vendredi : 8h30-12h30 et 13h30-16h30

Matinée citoyenne au bois de Longueil

Le futur plan d'aménagement des espaces d'activité et de détente de la plaine du Bois de Longueil a été présenté samedi 15 mai dernier. La réalisation de ce nouveau lieu de rencontres pour tous va nous permettre de revivre l'histoire de Sainte-Soulle. Découvrir sa motte castrale du XIIème siècle, apporter un poumon vert non loin du bourg et créer un lieu de rencontre intergénérationnel où chacun y trouvera une ou plusieurs activités à faire.

La visite du bois qui a suivie a été riche de tours dans les sentiers du bois déjà bien envahis par la végétation et nous avons pu constater que l'intérieur du bois est à sécuriser. Une prochaine action aura lieu cet automne pour retirer les branches de bois morts enchevêtrées les unes dans les autres avant de pouvoir l'ouvrir en totalité au public.



A la suite de notre visite, bon nombre d'entre vous ont nettoyé quelques zones du bois polluées par des bouteilles de verres, plaques de métal, canettes, plastiques et pneus. Nous vous remercions d'être venus et sommes heureux de l'enthousiasme à voir émerger ce beau projet et à le construire ensemble.

Nous vous informerons à travers le panneau lumineux et le site internet de la Mairie de la prochaine journée citoyenne qui se déroulera courant juin.

La première pierre, d'un bel édifice à venir, vient d'être posée.

Chorale « Solin'en Chœur »

Nous croisons les doigts pour qu'à l'automne 2021 nous puissions retrouver à nouveau le plaisir de chanter, de partager de beaux moments de chants en présence d'un public. Nous espérons aussi accueillir de nouveaux choristes (féminins et masculins), n'hésitez pas à nous rejoindre vous serez les bienvenus(es). Notre chorale a pour Cheffe de Chœur Corinne Fiquet, titulaire d'un diplôme de coaching vocal.

Objectifs pour l'année 2021/2022 :

- rentrée de la chorale mercredi 8 septembre 2021 ;
- répétition de 1h30 (au lieu de 2h les années précédentes), chaque mercredi de 18h à 19h30 (salle des fêtes de Sainte-Soulle). Pas de répétition pendant les vacances scolaires ;
- un concert par trimestre, le premier, début 2022.

Les membres du Bureau et du Conseil d'Administration vous disent : « À très bientôt et surtout, prenez tous bien soin de vous ! »



📍 Renseignements

Nelly DUTOUR au 06 32 55 64 49
solinenchoeur@gmail.com
<https://solin-en-choeur.netlify.app>

Pass'Code

Aider les jeunes de 16 à 18 ans en 2021, à acquérir des compétences spécifiques pour une transition vers l'autonomie et le monde de l'emploi en les aidant à obtenir leur permis de conduire.

Les bénéficiaires du Pass'Code ne pourront pas bénéficier du Pass'BAFA ni acheter un chéquier Pass'Vac cet été.

Attention : les modalités pourront être modifiées en fonction des directives gouvernementales liées à la crise sanitaire.

Session de formation théorique générale du code de la route avec ECF au tarif préférentiel de 50€ (+ 3€ d'adhésion au Pass'Vac). La formation se déroulera entre le 21 juin et le 12 septembre 2021 (les 21h de formation sont à dispatcher sur cette période selon les disponibilités du bénéficiaire). 8 places disponibles au total.

La formation comprend 21h de formation avec un formateur en visio, la possibilité de revoir des cours en discontinu, un accès à la plate-forme de révision en ligne ECF pour entraînement par thème et séries de 40 questions, les frais de dossier et les fournitures pédagogiques.

📞 Plus d'infos :

05 46 41 16 36 - passvac@cdij17.fr

L'institut de beauté déménagement



L'institut « Tout en Beauté » a ouvert ses portes sur la place du marché depuis le 19 mai dernier. Nous lui souhaitons la bienvenue dans ses nouveaux locaux.

Entretien des rues

La balayeuse passera :

- **Mercredi 2 juin** : Centre-bourg / Atlanparc
- **Mercredi 16 juin** : Centre-bourg / Saint-Coux / les Grandes Rivières / les Petites Rivières / Usseau / la Gabardelière / Fontpatour

Inscriptions scolaires

Pour les personnes dernièrement arrivées sur la commune ou les retardataires, merci de faire très rapidement la pré-inscription scolaire de votre (vos) enfant(s) pour la rentrée 2021/2022. Veuillez-vous présenter en mairie avec votre livret de famille et une attestation de domicile.

La commission d'affectation des élèves se déroulera le 7 juin prochain.

« Le p'tit mot du CME »



Petit rappel : « qu'est-ce que le CME ? »

Pour faire participer les citoyens les plus jeunes à la vie de la commune, en 2019, la commune de Sainte-Soulle a créé le Conseil Municipal d'Enfants (CME). Faire découvrir et vivre aux enfants les grands principes civiques et démocratiques. Permettre aux enfants de réfléchir, de faire des propositions, de construire des projets pour mieux vivre leur village, sont les principaux objectifs de ce Conseil Municipal d'Enfants.

De nouvelles élections

Suite au dernier Conseil Municipal d'Enfants et en raison de la crise sanitaire, il a été proposé aux conseillers une prolongation de leur mandat d'une année supplémentaire. Huit d'entre eux souhaitent prolonger leur expérience. Des élections de six conseillers supplémentaires auront lieu au mois de juin dans les écoles.

Si des enfants des classes de CM2 de la commune souhaitent se présenter, des élections auront lieu à partir du mois de mai. Le dossier de candidature est à retirer dans leur classe. Retrouvez toutes les informations pratiques sur le site de la Mairie.

« Ras le bol » !

Lors de la séance plénière du 25 mars dernier, deux jeunes conseillers ont exprimé leur « ras le bol » en ce qui concerne l'aire de jeux du Parc Michel Crépeau :

« Après l'école j'aime bien aller faire de la trottinette sur les rampes du skate-park. Des fois c'est impossible et même dangereux ! A la sortie des écoles c'est la foire ! Les enfants se servent des modules pour faire du tobogan. Les parents sont à côté et ne disent rien. Un jour il y aura un accident. »

« Moi quand je veux jouer au ping-pong sur les tables devant le city stade je ne peux jamais. Les plus grands « les squattent » pour s'asseoir ! »

« Pratiquer son activité librement, Oui mais comment ? En se respectant mutuellement. En utilisant les lieux correctement ! »

Projet des Barbionnes



L'approbation du nouveau Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) en 2019 a défini les zones constructibles pour les dix prochaines années au sein de l'agglomération. Sur notre commune, l'urbanisation à venir sera modérée (en moyenne une quarantaine de logements chaque année).

Trois opérations d'ampleur ont été identifiées dans ce document au travers d'OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation) :

- Les Prés Mollés : 18 logements (à côté de l'école Simone Veil)
- La Mare : 40 logements (rue des Hirondelles / rue des Nénuphars)
- Les Barbionnes : 80 logements (chemin des Barbionnes, voir plan)

A ce jour, deux OAP sont en cours d'élaboration, celle des Prés Mollés qui a été présentée aux riverains et celle des Barbionnes.

Afin de vous présenter l'avancement du projet des Barbionnes porté par les promoteurs Bouygues Immobilier et GPM Immobilier, nous souhaitons vous convier à une réunion publique le **vendredi 11 juin** à 18h30 sous le préau de l'école Giraudet.

Les objectifs définis par la Municipalité sont les suivants : respect du caractère rural avec valorisation de la Courante, une réserve foncière à disposition de la commune, une forte place pour les piétons, une densification limitée et une réduction de l'impact sur les habitations avoisinantes.

📍 **Le PLUI est disponible sur www.agglo-larochelle.fr/projet-de-territoire/plan-local-d-urbanisme-intercommunal?article=plui-approuve**

Centre Social « Villages d'Aunis » Dompierre sur Mer / Sainte-Soulle

Centre de loisirs

Inscriptions du 1^{er} au 25 juin au secrétariat pour refaire vos dossiers.

Assemblée générale

Nous avons le plaisir de vous inviter à notre **Assemblée Générale mardi 15 juin à 18h30**.

L'Assemblée Générale est un moment fort de la vie associative :

- Si vous défendez nos valeurs qui sont la démocratie, la solidarité et la dignité humaine,
- Si vous avez envie de vous engager sur des questions concrètes qui vous concernent,
- Si vous souhaitez participer au projet du Développement du Pouvoir d'Agir des enfants et des habitants ainsi qu'au fonctionnement du Centre Social,
- Si vous désirez trouver des motifs d'engagement qui apportent plaisir, lien social et épanouissement en étant utile aux autres,

N'hésitez pas à vous faire connaître pour participer au Conseil d'Administration.

Zone de Gratuité

La zone de gratuité est ouverte le mercredi matin de 9h à 12h et le vendredi 4 juin de 14h30 à 18h30.

Sortie Adultes-familles

En raison des dernières mesures gouvernementales, la sortie « Adultes-Familles » initialement prévue samedi 5 juin est reportée au **samedi 26 juin de 10h à 18h**.

Tarifs : Adulte (parent, grand-parent) : 10€
Enfant : 7€ - Adulte : 20€
Minima sociaux : 2€

Ateliers

Au vu des récentes annonces gouvernementales, les ateliers reprendront à partir du 9 juin.

Le Centre Social « Villages d'Aunis » recherche un(e) intervenant(e) pour encadrer son atelier « Anglais ».



Contact & renseignements :

05 46 35 38 97 - cs.villagesdaunis@orange.fr
villagesdaunis.centres-sociaux.fr

Pass'Vac été 2021

La plateforme de réservation du Pass'Vac ouvrira ses portes le mercredi 9 juin à 12h30 sur passvac.fr

Le Pass'Vac permet aux jeunes de 12 à 17 ans de Sainte-Soulle de bénéficier d'activités culturelles, sportives et utiles, à prix réduits pour les vacances d'été. Une fois inscrit, chaque adhérent du Pass'Vac pourra donc pré-réserver dès le 9 juin :

- 1 stage (entre 25 et 35 selon QF CAF)
- 2 ateliers (entre 3 et 7 selon QF CAF)
- Des activités (tarifs uniques par activité)

De plus, une carte de bus sera offerte aux adhérents (qui achètent au moins un stage ou un atelier).

Le CDIJ répond à toutes vos questions et vous accompagne dans vos démarches sur le Pass'Vac

CDIJ

05 46 41 16 36
passvac@cdij17.fr
24 rue St Jean du Pérot
17000 La Rochelle



Les rendez-vous de juin

En raison du contexte sanitaire actuel, de nombreux événements ont dû être annulés. Toutes les informations contenues dans ce bulletin sont susceptibles d'évoluer en fonction des directives gouvernementales.

jeudi
3

Conseil Municipal
20h30, Maison des Associations

vendredi
11

Présentation d'un avant-projet de voirie
18h, Ecole Pierre Giraudet

samedi
19

Fête de la musique
Espace Michel Crépeau



dimanche
20

1^{er} tour des élections
Départementales et Régionales
8h - 18h

dimanche
27

2^{ème} tour des élections
Départementales et Régionales
8h - 18h

VIVRE ENSEMBLE ■■■■■■

ENFANCE & JEUNESSE ■■■■■■

MOBILITÉ ■■■■■■

ATTRACTIVITÉ ■■■■■■